



Traité Mé'ila

Michna 2 - Chapitre 4

חֲמִשָּׁה דְּבָרִים בְּעוֹלָה מִצֵּטְרָפִין זֶה עִם זֶה:
הַבָּשָׂר, וְהַחֵלֶב, וְהַסֵּלֶת, וְהַיֵּין, וְהַשֶּׁמֶן.
וְשִׁשָּׁה בַּתּוֹדָה:
הַבָּשָׂר, וְהַחֵלֶב, וְהַסֵּלֶת, וְהַיֵּין, וְהַשֶּׁמֶן, וְהַלֶּחֶם.
הַתְּרוּמָה, וְהַתְּרוּמַת מַעֲשֵׂר, וְהַתְּרוּמַת מַעֲשֵׂר שֶׁל דָּמַי, הַחֵלֶה,
וְהַבְּכוֹרִים,
מִצֵּטְרָפִין זֶה עִם זֶה לְאֶסֶר,
וּלְחַיֵּב עֲלֵיהֶן אֶת הַחֲמִשָּׁה:

Cinq éléments de la 'Ola, [de l'offrande de farine et de la libation qui l'accompagnent] se regroupent [pour constituer la mesure de perouta en ce qui concerne la responsabilité pour abus, et le volume d'une olive en ce qui concerne la responsabilité pour piggoul, notar et la consommation d'aliments sacrificiels alors que le rituel est impur. Il s'agit de] : la chair, la graisse [de la 'Ola qui est sacrifié sur l'autel], la fleur de farine [de l'offrande de farine qui l'accompagne], le vin [de la libation qui l'accompagne] et l'huile [de l'offrande de farine qui l'accompagne]. Et il y a six [éléments] dans l'offrande de remerciement [qui se regroupent] : la chair, la graisse, la fleur de farine, le vin, l'huile et les pains [accompagnant l'offrande de remerciement [toda]. La terouma], le terouma de la dîme, le terouma de la dîme des produits douteusement dîmés [demaï], la 'halla et les prémices [se joignent tous] ensemble [pour constituer la mesure requise] pour interdire [un mélange avec des produits non sacrés], et [pour former la mesure requise d'une d'olive qui sert] à [rendre quelqu'un] obligé pour leur [consommation en paiement] d'un cinquième [supplémentaire au-dessus du principal].



La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions